

INFORMATIONS AUX HABITANTS DE LA COMMUNE DE REMERING LES PUTTELANGE

Toute l'équipe municipale vous souhaite de belles vacances d'été 2022 !

Don du sang

Les réserves sont faibles durant la période estivale, alors n'hésitez pas... c'est un geste solidaire et citoyen !
Les prochaines dates en 2022 : les lundis 08 août et 03 octobre.

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

ou sur l'appli
Don de sang



Elections législatives

1^{er} tour : dimanche 12 juin 2022, 2^e tour dimanche 19 juin 2022. Le bureau de vote est ouvert de 8h à 18h.

Festival les Z'Etangs d'Art

L'édition 2022 est validée !

Le festival les Z'Etangs d'Art est de retour avec une programmation fort sympathique qui sera bientôt dévoilée.

Quelques infos : 13 rendez-vous en juillet et en août, 5 communes participantes : Holving, Puttelange-aux-Lacs, Rémering-lès-Puttelange, les villages initiateurs avec cette année Neufgrange et Grosbliedestroff. Budget de 30.000 euros. Projet porté par les 3 Foyers Ruraux de Holving, Puttelange-aux-Lacs et Rémering-lès-Puttelange en partenariat avec les municipalités.



Feux de forêt et de végétation

Chaque été, nos espaces naturels sont en effet durement touchés par les feux de forêt et de végétation. 90% de ces feux sont d'origine humaine dont la moitié due à une imprudence.

Par des gestes simples, il est pourtant possible de réduire considérablement ce risque de départ de feu :

- en ne faisant pas de barbecue ou de feu à proximité de végétaux,
- en ne jetant pas ses mégots en forêt, par terre ou par la fenêtre d'une voiture,
- en n'utilisant pas d'outils susceptibles de provoquer des étincelles (meuleuse, disqueuse, débroussailleuse, poste de soudure...). Lorsque ces travaux ne peuvent être différés, il convient de privilégier les heures les plus fraîches de la journée pour les réaliser en minimisant les risques,
- en ne stockant pas de combustibles près des habitations (bois de chauffage, peintures, solvants, citernes de fuel ou de gaz),
- en prévenant le 18, le 112 ou le 114 (appel d'urgence pour les sourds et malentendants) si vous êtes témoin d'un incendie
- en vous mettant à l'abri dans un logement en attendant les secours.

Ces comportements simples à adopter peuvent sauver des vies, éviter la destruction de bâtiments et protéger les espèces végétales et animales et notre environnement.

Circulation sur la Darschheck

Pour rappel, la circulation sur la Darschheck (petite route devenue également une piste cyclable entre Rémering et Puttelange) est interdite aux voitures les dimanches et les jours fériés. De plus, la circulation est limitée à 30 km/h.



Bruits de voisinage (Rappel arrêté n°14/2010)

Les travaux susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, à l'intérieur comme à l'extérieur des habitations, et notamment l'usage d'engins à moteur et les coups répétés, ne peuvent être effectués que de 8 à 19 heures (20H du 1^{er} juin au 30 septembre) les jours ouvrables, et de 10 à 12 heures les dimanches et jours fériés. Les outils et appareils utilisés doivent être conformes aux normes en vigueur.

Si vous faites occasionnellement une petite fête chez vous, prévenez vos voisins qu'il y aura un peu plus de bruit que d'habitude après 20H00. Dans tous les cas, stoppez toutes nuisances sonores avant minuit.



**BRUITS
de voisinage**

Vous responsables
Tous concernés

Merci d'y veiller car vous risquez d'être verbalisés par la gendarmerie.

La Mairie sera fermée au public du vendredi 15 au vendredi 29 juillet inclus



Feux de déchets

Par arrêté préfectoral en date du 22 juillet 2016, il y a une interdiction générale de brûlage à l'air libre des déchets végétaux et autres déchets, sur l'ensemble du territoire de la Moselle. Nous appelons au civisme de toute la population. Pour préserver notre planète, limiter la pollution, des solutions existent : la déchetterie à SARRALBE, le compostage, le broyage ...



Le stationnement des voitures

Nous vous rappelons :

- qu'il est interdit de stationner sa voiture sur les trottoirs, encore moins aux abords de l'école et sur les passages piétons.
- Pendant les jours de classe, les places devant le bâtiment scolaire sont réservées prioritairement aux parents ramenant ou venant chercher un enfant.
- Que lors des offices religieux il en va de même, les deux grands parkings (derrière l'église et en face de la mairie) sont à utiliser



Nous en appelons à la responsabilité de chacun.

Il a été demandé aux forces de l'ordre d'avoir une attitude plus répressive vis-à-vis des automobilistes irrespectueux du code de la route.

Ma Commune connectée

La municipalité souhaite alerter et informer rapidement de son actualité, des événements à venir, avertir d'un changement, d'un risque ou d'un danger et envoyer des rappels ou toute autre information que leur Commune jugera utile. Et cela vous concerne. Si vous possédez un smartphone ou une tablette (Android et iPhone/iPad), c'est très simple ! Nous vous proposons de :



- Télécharger l'application mobile gratuite : Ma Commune Connectée
- Ouvrir l'application et en bas de la page « S'inscrire » en entrant une adresse e-mail et un mot de passe
- Puis cliquer sur « Connexion »
- Entrer le code postal et la commune
- Sélectionner les 3 notifications et sauvegarder

Vous êtes prêts à recevoir nos informations. Celles-ci sont précédées d'une notification. Merci pour votre participation !

Animation jeunesse :

Sorties, activités.... pour les 11/17 ans proposées par ANIM'COM 13. N'hésitez pas à diffuser cette information aux jeunes que vous connaissez et à prendre contact : animcom13@orange.fr



Bibliothèque municipale

Rappel des horaires d'ouverture :

- Mercredi de 16h à 19h
- Samedi de 9h à 12h

Acquisition de nouveaux livres par les bénévoles, avec l'aide financière de la commune et de la CASC. N'hésitez pas à vous inscrire et à emprunter !

La bibliothèque sera fermée pour congés d'été du mercredi 27 juillet au mercredi 24 août 2022 inclus.

Rémering - les - Puttelange
Rue Saint Jean

Dimanche 17 Juillet 2022
de 6h à 17h

Vide Grenier

Tarif : 2,50€ le mètre linéaire
Contact : 06.30.42.97.16
Chèque à l'ordre "Les Cordées"
Accueil des exposants à partir de 5h
Places numérotées et limitées
Uniquement réservé aux particuliers

Restauration
Le matin :
Café / Croissants
Toute la journée :
Buvette / Saucisses
Café / Gateaux

Manège pour enfants
Associations Les Cordées et Fit-Mouv'

La Mairie sera fermée au public du vendredi 15 au vendredi 29 juillet inclus

